

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 91 (1964)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Si vous allez...  
**Autor:** Decollogny, Ad.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-233496>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **Sa femme**

C'était un petit groupe qui parlait derrière moi. Vraisemblablement, ils étaient trois : un grand-père, une grand-mère et un petit-fils.

La grand-mère parlait avec exubérance, le grand-père renchérissait, quand on lui en laissait le loisir et le jeune homme encaissait et se taisait.

Il s'était, paraît-il, rendu coupable d'un acte d'égoïsme effroyable. Ayant vu une mûre sauvage dans une haie, il l'avait cueillie et mangée sous les yeux de ses grands-parents.

Et la mère-grand y allait de son réquisitoire :

— Toujours, c'est pour moi, jamais pour Pépé, jamais pour Mémé, toujours pour moi, pour moi, pour moi ! Monstre d'égoïsme. Je plains ta femme !

Evidemment, ce petit-fils gourmand était bien coupable. En un temps où l'on

incombe à grand-peine aux enfants le respect dû aux vieillards, il est navrant de constater que tant de bonnes graines germent si mal... Et un adolescent, à l'âge de prendre femme, est sans excuse d'agir ainsi.

J'ai voulu voir de mes yeux le monstre d'égoïsme. Alors, j'ai vu, donnant la main à ce couple d'aïeux, un microscopique petit homme, quatre ans au maximum, avec de grands yeux candides et des boucles blondes. C'était à ce bambin qu'on venait de parler de sa « femme ».

Décidément, certaines grand-mères modernes voient loin...

Alors, tacitement, j'ai pris le parti du coupable, qui aura le temps de se corriger cent fois et de pécher mille fois avant de prouver à une femme qu'il est un « monstre d'égoïsme » et qu'en somme, il ne fait pas exception à la règle...

M. Matter.

## **Si vous allez...**

... à Mont-la-Ville, vous pourrez jouir d'un magnifique panorama, au vaste horizon, et si la marche ne vous effraie pas trop, vous pourrez pénétrer dans la forêt, direction La Praz.

En cherchant un peu, vous trouverez le remarquable bloc erratique connu sous le nom de « Pierre aux Ecuelles », en forme de table inclinée, d'une longueur de 3 m 65, large de 1 m 60, haute de 80 cm. Elle est creusée de 25 petits bassins, ou écuelles, des sillons en relient quelques-uns.

Il est probable que ce monument a dû servir à des cultes avant l'époque chrétienne. Mont-la-Ville est le lieu de naissance d'une personnalité très connue, le Dr César Roux, dont le souvenir est bien vivant.

C'est dans ce village que naquit, en 1797, Jean-Louis Charoton, l'un des ménétriers les plus populaires du pays. Sans maître, il avait appris à diriger les imposantes fanfares militaires de Morges et de Cossonay. Bien des fêtes villageoises lui doivent des danses, valses et mazurkas.

Ses fils et neveux constituèrent la « musique Charoton », dont bien des gens de la contrée se souviennent encore.

Ajoutons que Jean-Louis Charoton fut l'arrière-grand-père de M. Ernest Ansermet, le célèbre musicien, dont la réputation n'est plus à faire.

Ad. Decollogny.